

GABIAN



**COMMUNE DE GABIAN (34320)**  
Extrait de délibération du Conseil Municipal

Séance du Mercredi 6 Novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le Mercredi 6 Novembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames FELIX Maryse, FLAMENT Chantal, JOURDAN Agnès.  
MESSIEURS ALLEMANY Christian, BERTHOMIEU Michel, FOREZ Daniel.

Membres absents : Madame GARRIGUE Sandrina et Messieurs PAGEOT Emmanuel, SOULIE Christophe.

Procuration : Madame GALZY Isabelle donne procuration à Monsieur FOREZ Daniel

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel.

**82/2019 Installation d'équipement des bacs enterrés**

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal, que des bacs enterrés vont être installés dans la commune.

La situation d'emplacements est fixée à 2 :

- 1 benne Om (ordure ménagère)
- 1 benne CS (collecte sélective)

La situation géographique des implantations sont :

- Place du Commandant Terrisse
- Place des anciens combattants
- Chemin des barques

Une convention doit être signée entre la commune et le SICTOM.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE l'installation des bacs enterrés.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit

Pour extrait conforme

Le Maire  
Francis BOUTES